



ÉVREUX
PORTES DE NORMANDIE

BUREAU COMMUNAUTAIRE

•••

SEANCE DU 29 AVRIL 2025

•••

Liste des délibérations adoptées

L'An deux mille vingt-cinq, le 29 avril, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 23 avril 2025, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 16h30, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRESENTS : Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur DOUARD Daniel, Madame HAGUET-VOLKAERT Florence, Monsieur BERNARD Monsieur DERRAR Mohamed, Franck, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur NORBLIN Raphaël, Monsieur HAMEL Rénaud, Madame TREMEL Emmanuelle, Madame MARAGLIANO Francine, Monsieur MAILLARD Jean-Marie.

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS : Monsieur ETTAZAOUI Driss, Madame MARTIN Rosine, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Monsieur ZAYANI Abdé, Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur ROYOUX Claude, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur CORNE Laurent, Monsieur ROUGER Guillaume.

ORDRE DU JOUR

Délibérations prises dans le cadre des cas limitativement énumérés délégués au Bureau

Décision 1 : CULTURE

Vente de produits dérivés

Délibérations prises dans le cadre de l'urgence des décisions à prendre

Décision 2 : CONSEIL Habitat Coopératif de Normandie - Renouvellement du mandat d'administrateur - Désignation d'un administrateur

Décision 3 : EMPLOI – FORMATION PROFESSIONNELLE

Subvention de fonctionnement plateforme mobilité 2025 - EDUCATION et FORMATION - IFAIR - CICERONE - MJC PERMIS POUR L'AVENIR – WIMOOV

Décision 4 : VOIRIE

OA 74 - Chemin des Vignes – Croth - Demande de subvention

Le Bureau communautaire, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil Communautaire, **DECIDE** :

Décision n°1 :

- ☞ **d'autoriser** la vente au sein de la boutique du musée d'Evreux de totebags à l'effigie du musée.
- ☞ **de fixer** le prix de vente à 15,00 € (quinze euros) l'unité.

Décision n°2 :

- ☞ **le renouvellement** du mandat d'administrateur de la Communauté d'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie au sein du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale de la société Habitat Coopératif de Normandie, pour une durée de trois ans
- ☞ **de désigner** Monsieur Franck BERNARD en qualité de représentant d'Evreux Portes de Normandie au poste d'administrateur

Décision n°3 :

- ☞ **d'annuler et remplacer** la délibération 2025-04-01-31 du 1^{er} avril 2025
- ☞ **d'octroyer** une subvention de :
 - 3 850 € à l'association IFAIR
 - 39 000 € à la MJC
 - 9 000 € à l'association CICERONE
 - 4 000 € à l'association Education et Formation
 - 35 000 € + 15 000 € conditionnés aux résultats, à l'association WIMO OV
- ☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à **signer** les conventions afférentes et les avenants éventuels avec chaque opérateur mobilité.

Décision n°4 :

- ☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à **SOLLICITER** les subventions au titre du Programme National Ponts Travaux ;
- ☞ **d'autoriser** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** tous les documents nécessaires à l'instruction de ces dossiers ainsi que les conventions financières correspondantes et leurs éventuels avenants.